Légende :

- Application cadastrale
  Ne garantie pas la limite de propriété. Pour être définies, les limites devront faire l'objet d'un bornage contradictoire.
- Périmètre du lotissement
- Projet de division
- Servitude de passage réciproque existante
- Servitude de tréfonds à créer
- Polygone d'implantation libre : R+1 ou RdC
  (Lots 01, 02, 03, 04, 05, 06, 07, 10, 11.)
- Polygone d'implantation : R+1 obligatoire
  (Lots 08 et 09.)
- Emprise constructible en RDC uniquement
- Implantation des garages sur limite obligatoire
- Stationnement / accès au lot
  (2 places mini. Pente maxi : 7%. Recul portail ou garage à 5 m.)
- Haie variée obligatoire
  (charge acquéreur)

- Réseau eau potable
- Réseau eaux pluviales
- Réseau eaux usées
- Réseau électrique
- Réseau télécom

Réseaux Humides	Réseaux secs	Détails topographiques	
Affleurements réseaux EU, EP	Poteaux EDF, tél, candélabres	Borne OGE, pierre	Bâtiment dur
Grille EP	Réseaux aériens EDF, tél, écl.	Bord chaussée	Bâtiment léger
Affleurements AEP compteurs AEP	Logette gaz, EDF	Bordure	Mur, muret
Bouche à clef	Chambres de tirage télécom	Clôture, barrière	Mur, muret + grillage
Poteau incendie		Portail – Portillon	Mur de soutènement
		Portes – Fenêtres	Talus
		Arbres	
		Haie, végétation	

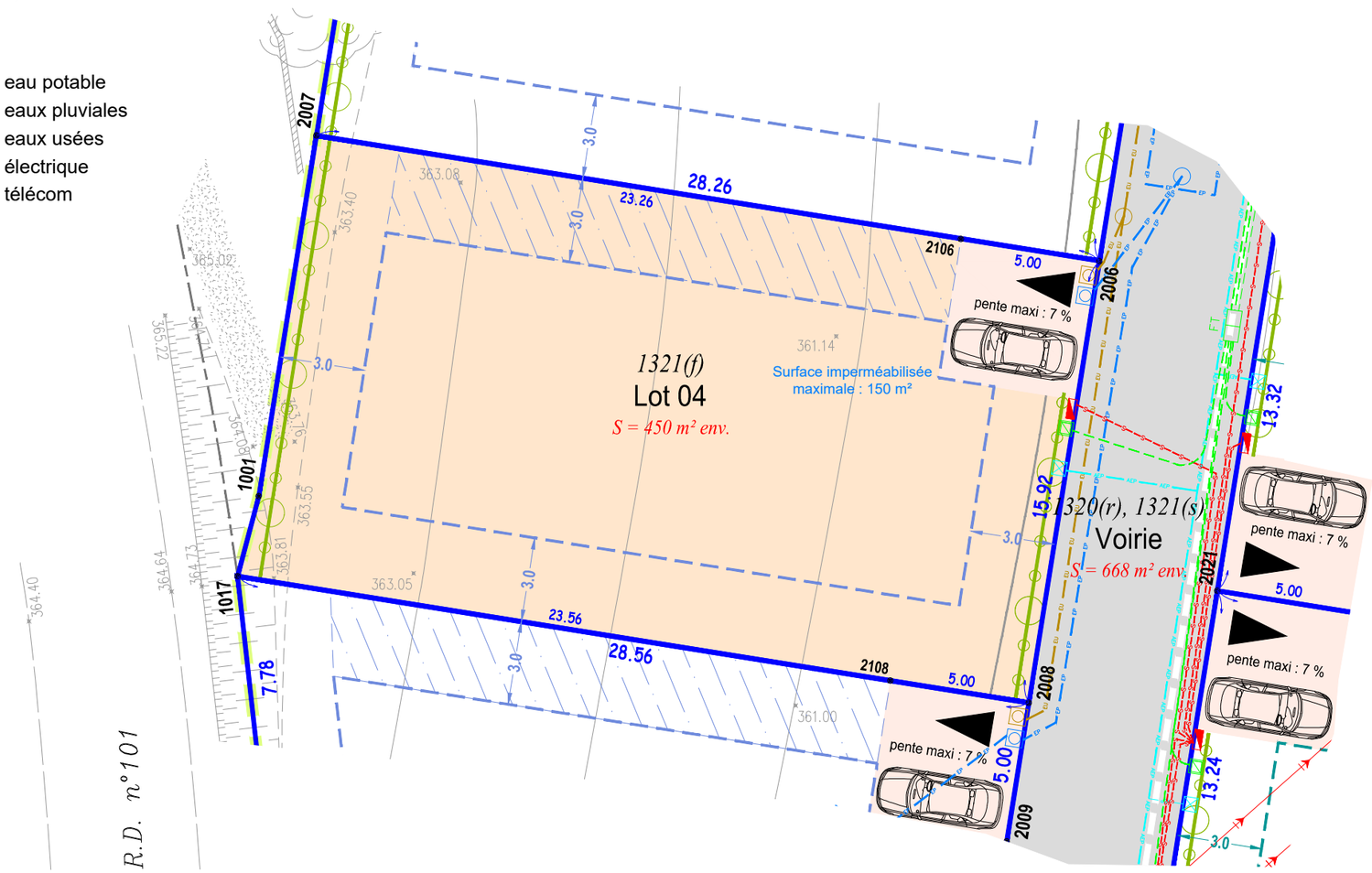

ONE Aménagement
Aménageur - Promoteur immobilier
63 chemin du Petit Devey
69390 CHARLY
Tel : 06-12-98-07-83

DÉPARTEMENT DU RHONE

COMMUNE DE BRUSSIEU

Rue de la Voie Romaine - R.D. n°101

Lotissement
LA GRANDE TERRE

Lot 04

Section A - Parcelle n°1321(f)

Superficie : **450 m²** env.

Surface de plancher maximale : **200 m²**

Surface espace pleine terre minimale : **180 m²**

Le périmètre du lotissement n'a pas fait l'objet d'un bornage contradictoire.
Limites, cotations et superficies non garanties.

Situation (sans échelle) :

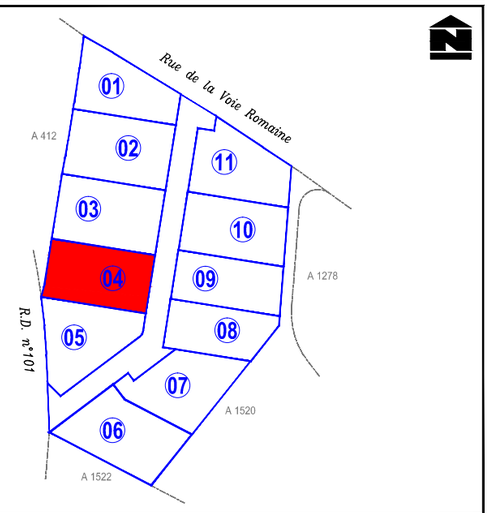

Nota :

La topographie est représentée à titre indicatif, elle correspond au terrain naturel avant travaux (septembre 2023).
L'état des lieux après travaux n'a pas été effectué.

Les réseaux qui figurent sur le plan sont issus du plan projet.
L'acquéreur et/ou le constructeur sont tenus de vérifier la topographie du terrain et devront s'assurer de la position exacte des ouvrages (planimétrie, altimétrie, niveau des fils d'eau...) avant raccordement aux différents réseaux.

ARPENTEURS

PLAN DE VENTE PROVISOIRE

Edition : Février 2024

REFERENCE : 2023-1613F

ECHELLE : 1/200

Planimétrie : Lambert 93 CC46 (Teria) - Altimétrie : NGF (Teria)

ARPENTEURS - SELARL de Géomètres-Experts
48, avenue Général Leclerc - 38200 VIENNE
Tél :04 74 85 26 24 - Mél : vienne@arpenteurs.pro - @ : www.arpenteurs.pro

PdV